FR

©2020 Accell Nederland B.V.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, transmise, transcrite, enregistrée dans tout système d'extraction ou traduite dans toute langue humaine ou langage informatique par tout moyen et sous toute forme, sans permission écrite préalable de Koga.
La violation des droits d'auteur du propriétaire peut également réduire la capacité de Koga de fournir un soutien efficace pour son équipe-ment. Toutes
les informations techniques, données et instructions contenues dans ces instructions pour des opérations qui peuvent et doivent être effectuées, sont actualisées au moment de la publication. Elles contiennent nos connaissances et notre expérience actuelles, au meilleur de notre compréhension. Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications techniques dues au développement de la gamme de produits présentée dans ce manuel. Pour cette raison, les données techniques, descriptions et illustrations ne peuvent donner lieu àucune réclamation. Koga se réserve le droit d'effectuer des modifications sans avis préalable, que ce soit au niveau de ce manuel ou de ses produits décrits dans ce manuel. Rien dans ce manuel ne représente un engagement contractuel ou autre de la part de Koga et rien ne devrait être considéré comme tel. Toutes les précautions possibles ont été prises dans la préparation de cette publication. Contactez Koga pour des suggestions relatives à des améliorations éventuelles. Ce manuel est écrit initialement en néerlandais. Une copie est disponible sur demande écrite.

KOGA est un nom commercial et une marque de Accell Nederland B.V.

Mai 2020

FR

À propos de ce manuel d'instructions

Dans ce manuel d'instructions, vous trouverez les informations nécessaires pour l'entretien et l'utilisation sûre de votre vélo Koga. Dans ce manuel d'instructions, seuls les éléments les plus importants du vélo et les possibilités de réglage les plus courantes sont décrits. Ce manuel d'instructions est conçu pour toutes les sortes de vélo de Koga.

Manuel d'instructions

Véhicule – Généralités (City/TrekkingVélo de course/Vélo fitness)

Notice d'utilisation complémentaire VAE/VAE rapide

Il se peut donc que certaines informations ne s'appliquent pas à votre modèle de vélo Koga. Sur www.koga.com, vous trouverez la toute récente version de ce document.

Il se peut que des notices explicatives d'éléments spécifiques accompagnent la livraison de votre vélo Koga. Consultez ces notices, si vous souhaitez des informations complémentaires sur l'élément concerné. Si vous souhaitez plus d'informations sur un élément spécifique, ou si vous souhaitez effectuer vous-même des réglages qui ne sont pas décrits ici, prenez contact avec votre revendeur Koga.

Terminologie Les termes suivants sont utilisés dans ce manuel d'utilisation :

VAE/EPAC
Contrairement à la norme, les EPAC (= Electrically Power Assisted Cycle) seront dési-gnés sous le terme VAE (= vélo à assistance électrique) dans cette notice d'utilisation. Les VAE sont des véhicules équipés d'un moteur d'assistance électrique qui apporte une poussée permettant d'atteindre la vitesse maximum de 25 km/h lorsque vous pédalez. L'assistance de poussée, selon la vitesse engagée, peut atteindre au maximum 6 km/h.
Les VAE sont des véhicules classés sous la catégorie des bicyclettes dans la législation de la plupart des pays. Renseignez-vous sur la règlementation régionale et nationale en vigueur et la classification en usage du pays dans lequel vous vous trouvez.

VAE/VAE rapides
Contrairement à la norme, les EPAC rapides (= Electrically Power Assisted Cycle) seront désignés sous le terme VAE rapides (= vélo à assistance électrique rapide) dans ce manuel d'utilisation. Les VAE rapides sont des véhicules équipés d'un moteur d'assis-tance électrique qui apporte une poussée permettant d'atteindre la vitesse maximum de 45 km/h lorsque vous pédalez. De plus, selon le modèle, la vitesse de roulage induite exclusivement par poussée électrique peut atteindre jusqu'à 18 km/h.
Les VAE rapides sont classés dans la catégorie des cyclomoteurs dans certains pays. Renseignez-vous sur la règlementation régionale et nationale en vigueur et la classifica-tion en usage du pays dans lequel vous vous trouvez.

Sécurité

Utilisez un vélo dans le but pour lequel il a été conçu.

Circulation

Chaque conducteur est tenu légalement de maintenir son vélo dans un état sûr pour la circulation et dans de bonnes conditions pour rouler. Faites-vous communiquer ces obligations légales, afin de ne pas être confronté(e) à des situations non souhaitées.

Koga livre des vélos qui répondent aux obligations légales pour le but pour lequel ils ont été fabriqués. Les vélos électriques, de ville et de randonnée et les vélos de trekking conviennent aux routes publiques.

Les vélos Race ne peuvent pas être utilisés sur la voie publique sans les adaptations nécessaires. Ils ne sont pas munis d'éclairage en version standard et ne peuvent par conséquent pas rouler sur la voie publique en cas de mauvaise visibilité. Des unités d'éclairage séparées sont disponibles pour ces vélos.

Roulez de manière particulièrement prudente sur une chaussés humide. Sur chaussée glissante, la distance de freinage est plus longue.

Utilisez un éclairage fonctionnant correctement dans tous les cas de mauvaise visibilité.

Vêtements (cyclistes)

- Pour le vélo, utilisez des pantalons serrés ou utilisez une pince à vélo. Des vêtements amples peuvent se coincer entre des parties mobiles. Koga n'est pas responsable pour la projection de graisse et/ou de lubrifiants sur les vêtements. Pour rouler, portez des vêtements bien visibles.Lorsque vous roulez à vélo, portez un casque de vélo homologué DIN-EN 1078.

Avant de rouler à vélo, vérifiez toujours les éléments suivants:

- Fixation des roues.
- Fonctionnement des freins.
- Position du guidon.
- Hauteur de la tige de selle.
- Réglage et connexions des éléments de suspension.
- Fonctionnement de l'éclairage.
- Fonctionnement des vitesses.
- Fixation des boulons, écrous et pédales.
- Pression des pneus.
- Profil des pneus.

Après un accident

Après un accident ou une chute, faites contrôler complètement votre vélo Koga par un concessionnaire Koga.

- Un cadre en aluminium voilé ou déformé ne peut pas être réparé.
- Un cadre en acier légèrement voilé ou déformé peut être réparé.
- Après un accident, les éléments en carbone doivent être totalement remplacés. Les pièces en carbone peuvent subir des dommages aussi bien visibles qu'invisibles.

Accessoires et quipement

Il est possible de monter des accessoires supplémentaires sur votre vélo Koga. Tous les éléments qui sont montés en supplément sur votre vélo doivent convenir pour le vélo Koga. Utilisez par conséquent uniquement des accessoires en concertation avec votre concessionnaire Koga. Les éléments non adaptés peuvent entraîner des dommages ou des accidents.

Sacoches et paniers de guidon

Lors de l'utilisation de sacoches ou paniers de guidon, veillez à ce que:

- l'éclairage ne soit pas masqué;
- les câbles ne soient pas coincés;
- le guidon et le cadre ne soient pas endommagés;
- le comportement du guidon est influencé.

Ne transportez jamais plus de 5 kg dans les sacoches ou paniers de guidon.

Les guidons en aluminium ne sont pas directement adaptés pour des sacoches ou paniers de guidon. Pour les guidons en aluminium, des colliers de fixations spéciaux sont disponibles.

Sièges-enfants et remorques

Consultez toujours votre concessionnaire Koga pour savoir quel siège-enfant ou remorque convient pour votre vélo Koga. Amenez toujours à cet effet votre vélo Koga chez le concessionnaire Koga.

- Achetez uniquement des sièges-enfants homologués conformément à la norme EN 14344.
- Rouler à vélo avec des enfants a une grosse influence sur la tenue de route du vélo. La distance de freinage est toujours plus longue.
- Veillez à ce que les membres ne passent pas entre les parties mobiles.
- Veillez à ce que les doigts ne passent pas entre les éléments de suspension de la selle.
- Ne transportez jamais plus de poids qu'indiqué sur le porte-bagages. Ceci peut entraîner une cassure du porte-bagages et des accidents graves.
- KOGA conseille de faire porter aux enfants un casque et une ceinture.
- Ne laissez jamais les enfants assis sur un vélo garé. Faites descendre d'abord l'enfant du vélo, puis placez le vélo sur la béquille.
- N'utilisez jamais plus d'un siège-enfant sur le vélo.
- Les guidons en aluminium ne sont pas conçus pour des sièges-enfants.
- Les enfants d'un poids maximal de 22 kg peuvent être transportés dans des sièges-enfants.
- Pour le transport d'enfants, le conducteur doit être âgé de 16 ans minimum.

Porte-vélos

Certains modèles de porte-vélos (sur voiture, caravane, camping-car, etc.) peuvent endommager votre vélo lors de l'installation ou du transport. Une mauvaise position ou un vissage excessif du système de fixation peut causer des dommages au cadre/à la fourche. Tout dommage au cadre ou à la fourche peut provoquer leur rupture ultérieure. Consultez le mode d'emploi de votre porte-vélos lorsque vous décidez de transporter votre ou vos vélos KOGA sur votre voiture, caravane, camping-car, etc. Le manuel de votre porte-vélos donne des indications et conseils importants sur la manière de transporter en toute sécurité votre ou vos vélos KOGA. Consultez votre revendeur KOGA pour en savoir plus ou connectez-vous au site Internet du fournisseur de porte-vélos.

Environnement

Éliminez les produits de graissage, nettoyage et de peinture. Éliminez ces produits comme indiqué sur l'emballage et tenez compte à cet effet de la règlementation locale. Ramenez votre vieux vélo à votre concessionnaire KOGA ou mettez-le au rebut conformément à la réglementation locale.

Titre de propriété

Faites remplir complètement le titre de propriété par votre concessionnaire KOGA, et faites-le munir d'une signature et du cachet de l'entreprise. Vérifiez si le numéro du cadre, le numéro de l'antivol, le numéro de la clé et le numéro de la puce sont remplis. Conservez avec soin le titre de propriété. Il s'agit également du certificat de garantie. Le titre de propriété est unique et ne peut par conséquent être délivré qu'une seule fois.

Garantie

Vous avez droit à 2 ans de garantie sur votre vélo Koga (Le détails page 27). Au niveau du cadre, vous avez droit à une garantie à vie contre les vices de fabrication. La durée de la garantie prend effet le jour de la remise du vélo par le concessionnaire. La garantie est valable uniquement pour le premier propriétaire du vélo Koga. La garantie n'est jamais transmissible. Les dommages dus à des retards d'entretien ne sont pas couverts par la garantie. Des clauses de garantie détaillées figurent au dos de ce manuel d'instruction.

*Siège avant enfant jusqu'à 15 kg, siège arrière enfant jusqu'à 22 kg, source : Urban Iki.

FR

Table des matières

confort de conduite
Guidon page 7
Selle page 8
Position d'assise page 9

Utilisation de vélo
Freins page 10
Roues page 11
Pneus page 13
Éclairage page 15
Cadre page 17
Chaîne et courroie page 19
Pédalier page 20
Axe de pédalier et braquets page 21
Fourche avant page 22
Porte-bagages page 23

Entretien de vélo
Entretien page 24

Conditions de la garantie
Consignes d'entretien, d'utilisation et de garantie page 26
Conditions de garantie pour les vélos Koga page 27

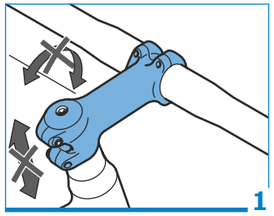

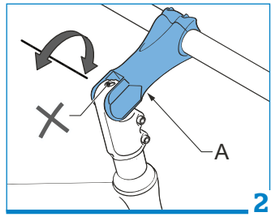

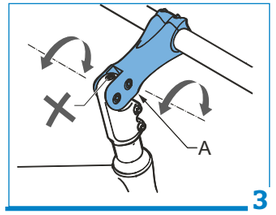

Guidon

La position du guidon détermine en grande partie le confort de la conduite. La plupart des guidons peuvent être réglés selon les souhaits.

Réglage de la position du guidon

Vérifiez si l'illustration du guidon correspond au guidon de votre vélo Koga.

1. Desserrez la vis (A).
2. Positionnez le guidon dans la position souhaitée.
3. Resserrez la vis (A).

Entretien

Vérifiez régulièrement le jeu de la tête de direction:

1. Appuyez sur le frein avant.
2. Poussez le vélo vers l'avant et vers l'arrière.
3. Si vous sentez un jeu entre le guidon et la roue, la tête de direction doit à ouveau être réglée.

Contrôlez régulièrement le palier de la tête de direction.

1. Soulevez le vélo par le guidon.
2. Tournez le guidon vers la gauche et vers la droite.
3. Le guidon doit tourner sans hésitations et sans à-coups.

Une tête de direction mal réglée ou une tête de direction avec un jeu peut avoir pour conséquence une cassure de la fourche avant.

Le réglage de la tête de direction nécessite de l'expérience et un outillage spécial. Confiez cette opération à votre concessionnaire Koga.

Réglage de la hauteur du guidon

Le réglage de la hauteur du guidon demande une certaine expérience et nécessite des outils particuliers. Confiez-le à votre revendeur KOGA.

En serrant les visses et/ou les boulons, veuillez respecter le nombre de tours à effectuer tel qu'indiqué sur les pièces. Si vous n'y trouvez pas d'indications, merci de vous référer à la page 25 pour plus de détails concernant le serrage.

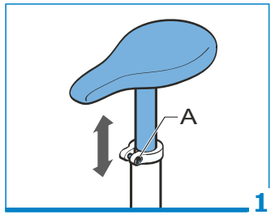

1

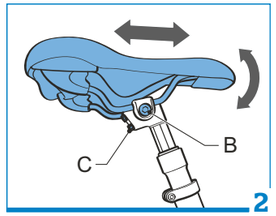

2

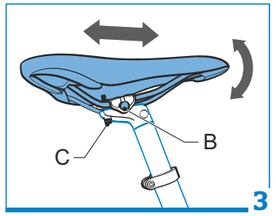

3

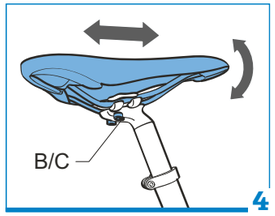

4

Selle

La selle détermine en grande partie le confort de la conduite. La selle peut être totalement réglée selon les souhaits.

Directives pour une position assise agréable:
1. Tournez la pédale dans la position la plus basse.
2. Le talon de l'un des pieds doit reposer sur la pédale.
3. La pointe de l'autre pied doit toucher le sol.

Réglage de la hauteur de selle

1. Desserrez la vis (A) ou ouvrez le dispositif de serrage rapide (A).
2. Réglez la hauteur de la selle.
3. Resserrez la vis ou refermez le dispositif de serrage rapide.

Ne relevez jamais la tige de selle au-delà du marquage qui y a été apporté. voir page 9.

Sortez complètement, une fois par an, la tige de selle du cadre pour éviter qu'elle ne s'y bloque. Utilisez de la graisse pour les tiges en aluminium et de la pâte pour composants carbone pour les tiges en carbone.

Réglage de la selle dans le sens de la longueur

1. Desserrez la vis à six pans intérieurs (B).
2. Installer la selle à l'intérieur des marquages sur l'amortisseur de selle.
3. Resserrez la vis à six pans intérieurs (B).

Réglage de l'angle de la selle

1. Desserrez la vis à six pans intérieurs (C).
2. Réglez l'angle de la selle
3. Resserrez la vis à six pans intérieurs (C).

En serrant les visses et/ou les boulons, veuillez respecter le nombre de tours à effectuer tel qu'indiqué sur les pièces. Si vous n'y trouvez pas d'indications, merci de vous référer à la page 25 pour plus de détails concernant le serrage.

Entretien

Dans des conditions d'utilisation normales, la selle ne nécessite aucun entretien particulier. L'usure du tapis de selle ainsi que de l'empreinte sur le tapis de selle ne fait pas partie de la garantie.
La surface de la selle peut s'user. Remplacez une selle usée

Ne changez ou ne supprimez jamais la tige de selle ou le boulon de la tige de selle.

Selles en cuir

Le cuir est un produit naturel qui se comporte en tant que tel. Les selles en cuir peuvent se décolorer légèrement. Il est recommandé d'en tenir compte lorsque vous choisissez vos vêtements. Recouvrez la selle en cuir si le vélo est entreposé à l'extérieur.

La décoloration des selles en cuir n'est pas couverte par la garantie.

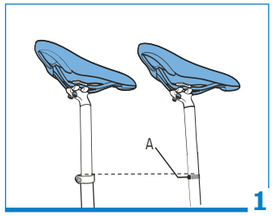

1

La fixation et les possibilités de réglage pour les tiges de selle montrées peuvent être différentes de celles figurant sur les illustrations. Consultez votre revendeur KOGA pour en savoir plus.

Profondeur d'insertion minimale

Les tiges de selle sont munies d'un repère (1A) indiquant la profondeur minimale à laquelle elles doivent être enfoncées dans le tube de selle.

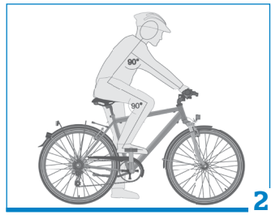

2

Fissure ou une rupture du tube de selle en raison d'une tige de selle raccourcie. Risque d'accident et de blessures !

- Tenez compte du repère pour la profondeur d'insertion minimale
- de la tige de selle.
- Ne raccourcissez jamais la tige de selle.

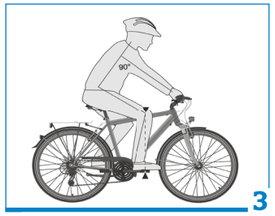

3

Position d'assise

La position d'assise optimale dépend de la taille et de la géométrie du cadre, de la taille du cycliste, ainsi que du réglage du guidon et de la selle. Le réglage optimal de la position d'assise requiert des connaissances techniques.
La position d'assise optimale peut également dépendre de l'usage qui est fait du véhicule, par exemple s'il est principalement utilisé de façon sportive.
Les principaux critères d'une position d'assise optimale sont :

Lorsque la pédale est en position haute, l'angle formé par le genou avec la cuisse et l'angle du bras doivent être de 90 degrés. La partie inférieure de la jambe est légèrement fléchie (voir « Fig. : Position d'assise optimale (2) »).

Lorsqu'une pédale est vers l'avant, le genou se situe au dessus de l'axe de la pédale positionnée vers l'avant (voir « Fig. : Position d'assise optimale (3) »).

Les bras sont détendus et légèrement écartés vers l'extérieur (non visible sur l'illustration).

Le dos est légèrement incliné vers l'avant et n'est pas vertical par rapport a la tige de selle.

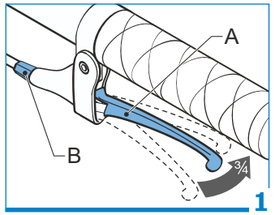

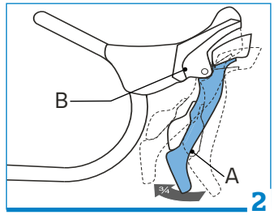

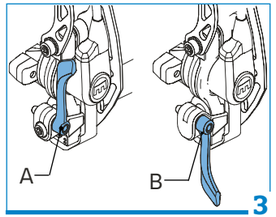

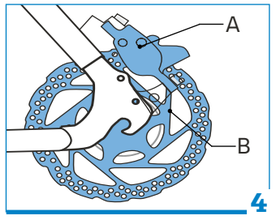

Freins

La poignée de frein gauche correspond à la roue avant. La poignée de frein droite correspond à la roue arrière. Familiarisez-vous avec le fonctionnement des freins.

Effectuez un certain nombre d'essais de freinage avant de rouler avec votre vélo.

Utilisez toujours une combinaison appropriée de jantes ou de disques et de garnitures de frein.

Speed Pedelec : Le levier de frein de droite est prévu pour la roue avant.

Contrôlez régulièrement le fonctionnement des freins.

Réglage*

Lorsqu'une poignée de frein est enfoncée au ¾ (1-2A), la puissance de freinage doit être totale. Vérifiez régulièrement l'indication d'usure des freins.

La puissance de freinage peut diminuer, du fait de l'usure des freins.

1. Relâchez la poignée de frein.
2. Réglez les freins en tournant la vis (1-2B).
3. Lorsque le réglage de la vis (1-2B) ne donne pas un résultat satisfaisant, les freins sont vraisemblablement usés. Prenez contact avec votre concessionnaire Koga

* Pour freins mécaniques uniquement

Frein sur jante hydraulique (3)

Un frein sur jante hydraulique est équipé d'un levier de blocage rapide (3A), abaissez ce levier (3B) pour faciliter la dépose de la roue. Consultez votre revendeur KOGA pour en savoir plus.

Freins à disques (4)

Les freins à disques neufs doivent être rodés par 20 à 25 freinages puissants à une vitesse de 15 à 20 km/h. Effectuer le rodage ci-dessus séparément pour le frein avant et le frein arrière.
Consultez votre revendeur KOGA pour en savoir plus.

Entretien

N'utilisez jamais de produits d'entretien ou de lubrifiants sur les garnitures de frein ou les surfaces de freinage.

Faites toujours un essai de freinage après l'entretien, le réglage ou la mise au point des freins.

Desserrez les freins avant de retirer la roue (3).

Lors d'un freinage prolongé, l'étrier (4A) et le disque de frein (4B) peuvent devenir très chauds, ne les touchez pas.

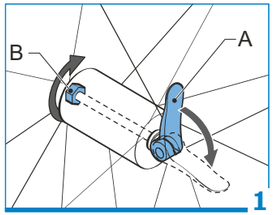

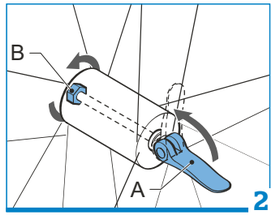

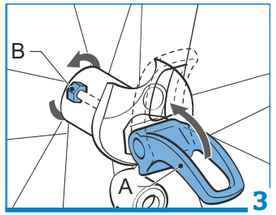

Roues

Le vélo est équipé de dispositifs de serrage rapide pour un (dé)montage rapide des roues. Lors du démontage de la roue arrière, prendre soin que le côté avant de la chaîne se trouve bien sur la plaque centrale et le côté arrière sur le pignon à chaîne le plus petit. Voir également la page 10 pour détacher les freins.
Il existe deux modèles de serrage rapide:
- Serrages rapides conventionnels
- Serrages rapides Clix

Serrages rapides conventionnels

Ouverture du serrage rapide:

1. Ouvrez totalement la poignée de serrage (1A).
2. Desserrez l'écrou de serrage (1B).
3. Retirez la roue.

Fermeture du serrage rapide:

1. Placez la roue.
2. Tournez l'écrou de serrage dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la tension de serrage souhaitée (2B).
3. Refermez totalement la poignée de serrage (2A).
4. Vérifiez si la poignée de serrage ne peut pas être tournée.

La fermeture de la poignée de serrage doit être effectuée avec une force telle qu'elle nécessite l'utilisation de la paume de la main.

Si la force requise est trop faible, resserrez d'un demi-tour l'écrou de serrage (2B). Si la force requise est trop forte, desserrez d'un demi-tour l'écrou de serrage (2B).

Les poignées des dispositifs de serrage rapide ne se trouvent jamais du côté de la chaîne.

Goupille de blocage rapide Q-Guard

Sur une série de modèles, une goupille de blocage rapide Q-Guard est utilisée sur la roue arrière. Le levier de cette goupille de blocage rapide fait également office d'arceau de protection pour le dérailleur arrière.

Ouvrir la goupille de blocage rapide Q-Guard:

1. Ouvrez entièrement le levier de serrage (4A).
2. Enlevez la roue.

Fermer la goupille de blocage rapide Q-Guard:

1. Placez la roue.
2. Vissez l'écrou de blocage dans
3. le sens horlogique jusqu'à la tension de blocage souhaitée (3B).
4. Faites tourner le levier de serrage (3A).

Refermez la goupille de blocage rapide Q-Guard vers le bas en position verticale. Le levier de serrage n'assurera une protection optimale que dans cette position. Le levier de serrage Q-Guard se situe au niveau de la partie laté-rale du dérailleur.

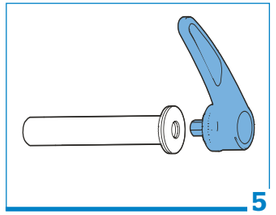

Axe traversant

Les vélos KOGA équipés d'un essieu à axe traversant sont dotés d'un blocage rapide (en option) (5) avec une clé Allen 6 mm, d'usage facile. Consultez votre revendeur KOGA pour en savoir plus.

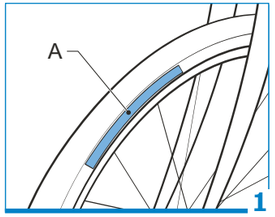

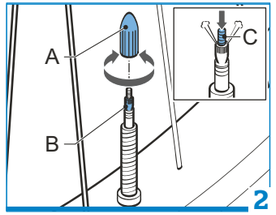

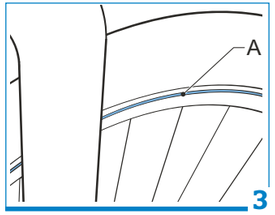

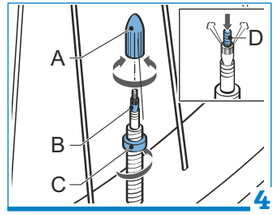

Pneus

Ne gonflez jamais les pneus au-dessus de la pression maximale autorisée. La pression maximale autorisée est sur le pneu (1A).

Pratiquement tous les vélos Koga sont équipés de valves Sclaverand appelées également « valves françaises » (2). Quelques vélos Koga sont équipés de valves Dunlop ou « valves normales ». Des mamelons de réduction sont disponibles dans le commerce.

Gonflage des pneus

1. Retirez le capuchon de protection (2A).
2. Desserrez l'écrou (2B).
3. Appuyez brièvement sur la tête de la valve et laissez s'échapper un peu d'air (2C).
4. Gonflez le pneu jusqu'à la pression adéquate.
5. Resserrez l'écrou (2B).
6. Replacez le capuchon de protection (2A).

Pour les vélos avec suspension, la pression des pneus doit être maximale.

Entretien

Vérifiez régulièrement la pression des pneus.

Un pneu trop mou peut causer des dommages irréparables au pneu et à la jante.

Contrôlez régulièrement la profondeur de sculpture des pneus.

Jantes

La plupart des jantes sont munies d'une indication d'usure (3A). Lorsque l'indication d'usure devient invisible, la jante doit être remplacée.

Une jante usée peut éclater en raison d'une pression excessive des pneus.

Rayons

Le réglage des rayons né-cessite de l'expérience et un outillage spécial. Confiez cette opération à votre concessi-onnaire Koga.

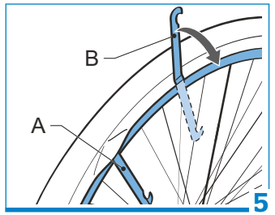

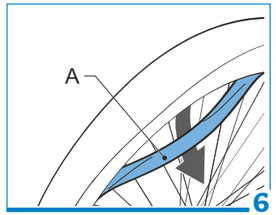

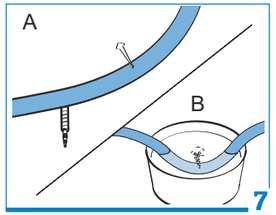

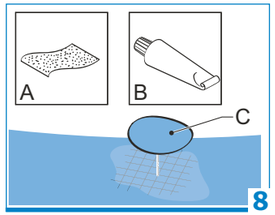

Crevaison de pneu

1. Retirez le capuchon de protection (4A).
2. Retirez le capuchon de protection (4A)
3. Appuyez sur la tête de la valve (4D) et laissez s'échapper tout l'air du pneu.
4. Desserrez totalement l'écrou (4C) de la valve.
5. Coincez un démonte-pneu (5A) entre la jante et le pneu.
6. Faites passer le flanc du pneu par dessus de la jante.
7. Placez un second démonte-pneu (5B) 10 cm plus loin entre la jante et le pneu.
8. Faites passer le flanc du pneu par dessus de la jante.
9. Retirez d'un seul côté le pneu totalement de la jante.
10. Retirez la chambre à air (6A) du pneu.
11. Gonflez légèrement la chambre à air.
12. Détectez la fuite au niveau de la chambre à air (7A). Utilisez éventuellement une cuvette avec de l'eau (7B) à cet effet.
13. Séchez la chambre à air et marquez l'emplacement de la fuite avec un crayon.
14. Poncez légèrement l'emplacement de la fuite (8A) et appliquez de la colle (6B) sur l'emplacement.
15. Au bout de 20 secondes, posez la rustine (8C) sur la colle.
16. Replacez la chambre à air (9A) dans le pneu.
17. Replacez le pneu sur la jante (10). Le replacement de la dernière portion de pneu nécessite un peu plus de force.
18. Gonflez le pneu et contrôlez la pression maximale autorisée (1A).

N'utilisez jamais de démonte-pneu pour remettre le pneu sur la jante, vous risqueriez d'endommager la chambre à air

Vérifiez le pneu quant aux perforations et détériorations.

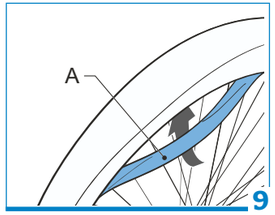

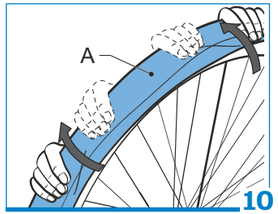

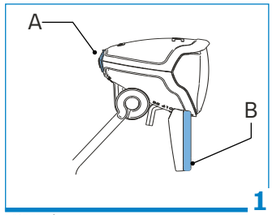

B&M phare

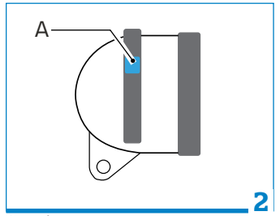

Son phare

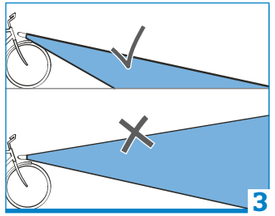

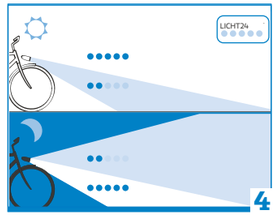

Éclairage

Utilisez un éclairage fonctionnant correctement dans tous les cas de mauvaise visibilité.

Réparez immédiatement un éclairage défectueux, ou confiez cette opération à votre concessionnaire Koga.

LED peut éblouir. Tenir compte des autres usagers de la route.

L'éclairage est disponible en :
- éclairage par dynamo
- unités d'éclairage sur piles
- via E-bike

Éclairage par dynamo

Avec l'éclairage par dynamo, les éclairages avant et arrière s'allument simultanément.

Le commutateur de l'éclairage (1A) a 2 positions:
- OFF: l'éclairage est éteint.
- AUTO: L'éclairage s'allume automatiquement (SENSO) lorsqu'il fait nuit ou change automatiquement entre la position de jour et la position de nuit.

Le commutateur de l'éclairage (2A) a 3 positions:
- ON: l'éclairage est allumé.
- OFF: l'éclairage est éteint.
- AUTO: L'éclairage s'allume automatiquement lorsqu'il fait nuit ou change automatiquement entre la position de jour et la position de nuit.

Régler la position de l'éclairage de sorte à ne pas aveugler les autres usagers de la route (3).

En Allemagne, l'usage d'un catadioptre supplémentaire (1B) sur le vélo est obligatoire / exigé.

LICHT24®

En lumière constante de mieux voir et être vu (4).
- Mode jour: la plupart des usagers de la route que vous voyez.
- l'éclairage diurne = maximale
- éclairage principal = grisé
- mode nuit: éclairage maximal pour les routes.
- l'éclairage diurne = grisé
- éclairage principal = maximale

LICHT24® is a B&M trademark

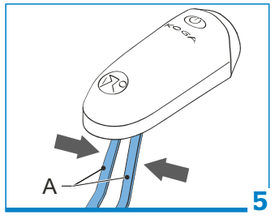

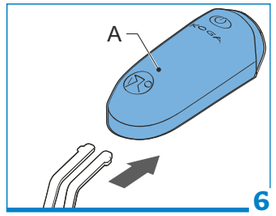

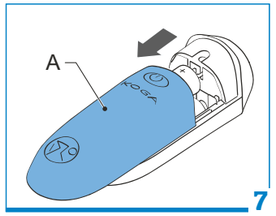

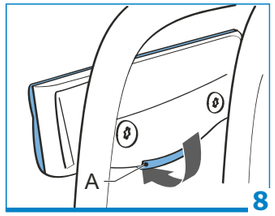

Unités d'éclairage sur piles

Les unités d'éclairage sur piles sont équipées d'un bouton marche/arrêt.

Remplacement des piles

1. Appuyez sur la pince se termine vers l'autre (5A).
2. Prenez l'unité d'éclairage de l'étrier (6A).
3. Faites glisser le bouchon avec la Koga logo de retour (7A).
4. Remplacer toutes les piles.

Pour remplacer la pile du feu arrière, il faut plier légèrement vers le bas le côté inférieur de la lèvre rouge et extraire l'unité de la plaque arrière (8A).

Mettez au rebut les piles (vides) conformément à la réglementation locale.

E-bike

L'éclairage d'un vélo électrique se commande depuis l'écran sur le guidon. L'éclairage est alimenté par les batteries du vélo électrique.

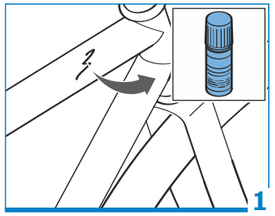

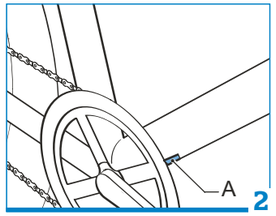

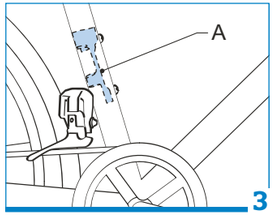

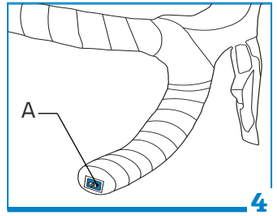

Cadre

Après un accident ou une chute, le cadre peut être déformé. En cas de doute, faites vérifier le cadre par votre revendeur Koga. Dans certains cas, le cadre peut être redressé.

Ne roulez jamais sur un vélo avec un cadre qui présente des fissures ou qui est visiblement voilé. Amenez votre vélo auprès d'un revendeur Koga.

Entretien

Traitez immédiatement avec des stylos-retouche Koga d'origine (1A) les dommages au niveau de la peinture et les traces de rouille. Maintenez le cadre en état de propreté. Enduisez régulièrement le cadre de cire ou produit nettoyant automobile.

Éliminez toujours les traces d'huile et les restes de graisse de la peinture.

Après chaque trajet effectué sur revêtement salé, veillez à rincer intégralement votre vélo à l'eau froide. N'utilisez jamais d'eau chaude car cela favorise la corrosion.

Sueur

La sueur favorise fortement la corrosion.

Nettoyez et traitez les emplacements qui sont particulièrement exposés à la sueur.

La corrosion provoquée par la sueur n'est pas couverte par la garantie.

Entretien de surface (cadre) polie

Les surfaces polies sont pourvues d'une couche résistante de vernis blanc. La projection de gravillons ou les dégâts divers peuvent endommager le vernis blanc, ce qui peut favoriser à terme la corrosion. Il est dès lors très important de contrôler régulièrement votre cadre afin d'y détecter toute trace de dommage du vernis blanc et de les traiter en conséquence. Il importe également d'appliquer suffisamment de vernis sur la rayure afin qu'elle soit totalement couverte et protégée des influences climatiques. Un feutre de vernis blanc est disponible auprès de votre distributeur Koga.

Numéro de cadre

Le numéro de cadre se trouve sur l'étiquette de cadre (2A).

Di2 électronique

Les vélos de route équipés en Shimano Di2 électronique avec batterie intégrée à l'intérieur du tube de selle sont équipés d'un support fixé par l'intermédiaire des oeillets du porte-bidons. La batterie est cliquée dans ce support. Le support de la batterie est fixé avec un filetage M5 . La batterie est chargée par l'intermédiaire de l'unité de commande (4A) sur la potence.

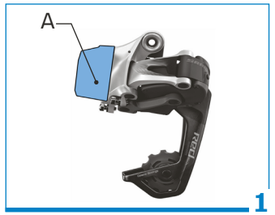

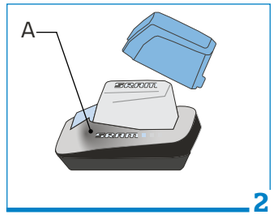

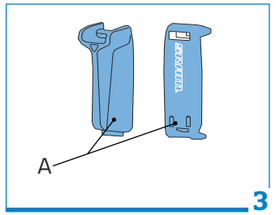

Sram eTap

Les vélos de course équipés du système de transmission électronique Sram eTap sont dotés de batteries externes (1A).

Les batteries se démontent des dérailleurs avant et arrière.

Le chargeur fourni (2A) permet de charger la batterie en 1 heure.

Une batterie entièrement chargée offre jusqu'à 60 heures d'autonomie (1000 km) avant de devoir être rechargée.

Le transport du vélo de course

Lors du transport du vélo de course sur la voiture, dans le train ou avec un autre moyen de transport, il est conseillé de démonter les batteries externes et de les ranger en lieu sûr pendant le transport.

Utilisez les caches (3A) pour prévenir tout dommage sur les raccords lors du transport du vélo de course.

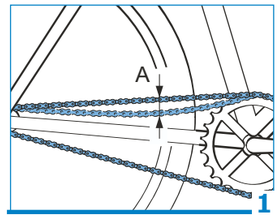

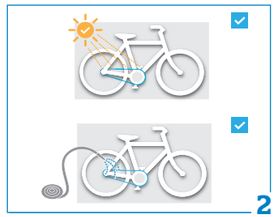

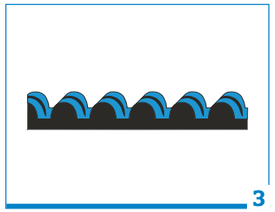

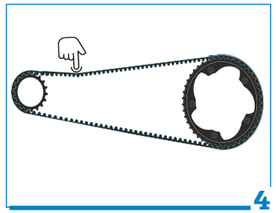

Chaîne et courroie

Chaîne

Veillez à ce que la chaîne soit suffisamment graissée.

Une chaîne insuffisamment graissée rouille très rapidement et subit une usure excessive.

N'utilisez jamais une quantité excessive de graisse ou de lubrifiant. La saleté et la poussière adhèrent très facilement à ces matières.

Vérifiez régulièrement le jeu de la chaîne. Le jeu ne doit jamais dépasser 2 cm sur la partie supérieure de la chaîne (1A).

Le remplacement et la tension d'une chaîne nécessitent un outillage spécial. Laissez cette opération à votre revendeur Koga.

Courroie

Entretien
Nettoyez-là régulièrement de la grosse crasse (2), surtout du côté denté. N'huilez pas la courroie.

Pour ne pas nuire à la longévité et au fonctionnement de la courroie, évitez de:
- la tordre
- la plier, casser ou l'enrouler
- la ficeler
- trop l'encrasser
- laisser des objets entre les dents de la courroie (cailloux, brindilles etc.)

Remplacement d'une courroie

Dans le cas d'un usage courant et d'un nettoyage régulier, la durée de vie d'une courroie dentée (3) est en moyenne jusqu'à 4 fois supérieure à celle d'une chaîne. Si cela devait s'avérer nécessaire, nous vous recommandons fortement de la faire remplacer uniquement par un distributeur agréé Koga.

La tension (4) est importante pour le bon fonctionnement de la courroie dentée. Consultez votre revendeur KOGA pour en savoir plus.

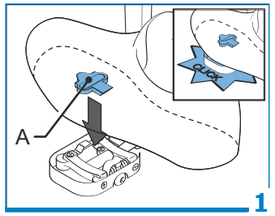

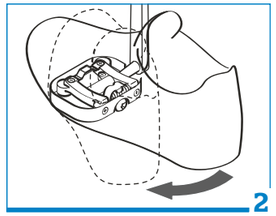

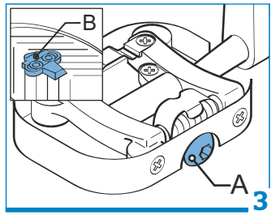

Pédalier

Pédales automatiques et pédales combinées

Une pédale automatique est une pédale pour des chaussures de vélo spéciales. Les chaussures de vélo possèdent une plaquette spéciale (1A) qui s'enclenche dans les pédales automatiques. Ceci favorise la transmission de puissance sur les pédales.

Une pédale combinée possède deux côtés, un côté de pédale normale pour des chaussures normales, et un autre côté de pédale automatique pour des chaussures de vélo spéciales.

Réglage et utilisation

Enclenchement des chaussures.

1. Laissez votre pied reposer sur la pédale automatique.
2. Appuyez avec votre pied sur la pédale (1).
3. La chaussure se bloque sur la pédale automatique (1) avec un déclic clairement audible.

Désenclenchement des chaussures

1. Tournez votre talon vers l'extérieur (2).
2. La chaussure se dégage de la pédale automatique.

Familiarisez-vous avec le fonctionnement des pédales automatiques avant de rouler avec votre vélo.

La position des plaquettes de chaussure sur les chaussures est souvent réglable (3B).

Resserrez ou desserrez la vis (3A) pour régler la force de serrage de la pédale automatique.

Donnez toujours aux vis des deux pédales un nombre de tours identique.

Utilisez uniquement le type de plaquette de chaussure correspondant aux pédales.

Entretien

Nettoyez régulièrement les pédales.
Après chaque sortie, nettoyez le mécanisme de blocage des pédales automatiques.

En cas d'usure ou de défauts, remplacez aussi bien les pédales automatiques que les plaquettes de chaussure.

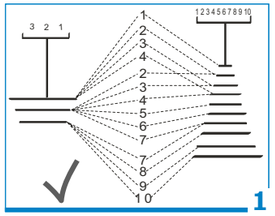

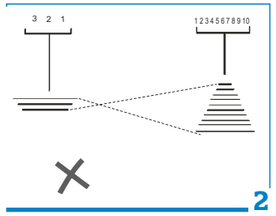

Axe de pédalier

Vérifiez régulièrement le jeu de l'axe de pédalier.

1. Bougez avec force l'axe de pédalier vers l'avant et vers l'arrière.
2. Aucun jeu ne doit être ressenti.

Lorsqu'un jeu est présent au niveau de l'axe de pédalier, ceci peut entraîner, Consultez votre revendeur KOGA pour en savoir plus.

l'endommagement du cadre. Le serrage de l'axe de pédalier nécessite un outillage spécial. Confiez cette opération à votre concessionnaire Koga.

Changements de braquets

Les changements de braquet vous permettent d'adapter le développement selon vos souhaits.

Transmission au moyeu

Le levier droit commande la transmission au moyeu.

Arrêtez de pédaler durant le changement.

Le réglage d'une transmission au moyeu nécessite de l'expérience et un outillage spécial. Confiez cette opération à votre concessionnaire Koga.

Changement de vitesse par dérailleur

Le levier gauche commande les plateaux de dérailleur avant. Le levier droit commande les plateaux de dérailleur arrière.

Pendant le
Passez facilement, mais pas de force sur exercer les pédales.

Rejoignez le
Ne change jamais vers l'arrière.

N'utilisez jamais les deux
Levier de vitesses en même temps.

Utilisez des changements de vitesse pour lesquels la chaîne tourne le moins possible de travers (1). Une chaîne qui tourne trop en diagonale (2) s'use de manière excessive.

Entretien

Lorsque le changement des vitesses ne se déroule pas de manière souple, faites régler vos changements de vitesses par votre concessionnaire Koga.

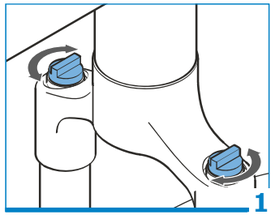

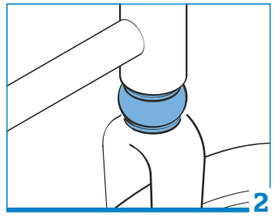

Fourche avant

Ne roulez jamais avec une fourche avant endommagée ou pliée N'essayez jamais de réparer une fourche avant ou de la déplier.

Fourche avant à suspension

Il existe deux modèles de fourches avant à suspension :
- fourche avant à double suspension (1)
- fourche avant Koga FeatherShock (2)

Réglage de la fourche avant à double suspension:
- Tournez le bouton (1A) ou ajustez la pression d'air (en fonction du type de fourche) pour régler la rigidité de la suspension.
- Tournez le bouton (1B) pour débloquer ou bloquer la suspension (verrouillage).

La brochure concernant la fourche avant à suspension accompagne de manière standard la livraison du vélo Koga. Pour le réglage et l'entretien, consultez la brochure correspondante.

Pour un amortissement optimal des chocs, un jeu minimum est requis.

La fourche FeatherShock ne peut pas être réglée à la main ; la rigidité de cette suspension peut être ajustée par le concessionnaire. Aucune documentation n'est livrée avec la FeatherShock.

Entretien

Maintenez en état de propreté la fourche avant à suspension.

les éléments de suspension nécessitent de l'expérience et un outillage spécial. Confiez cette opération à votre concessionnaire Koga.

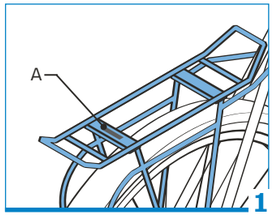

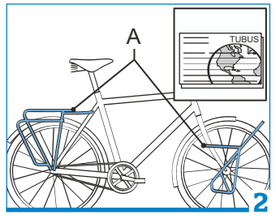

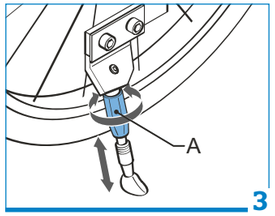

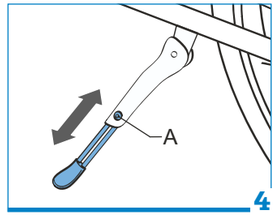

Porte-bagages

La charge maximale du porte-bagages est frappée sur le porte-bagages (1A).

Ne transportez jamais plus de poids qu'indiqué sur le porte-bagages. Ceci peut entraîner une cassure du porte-bagages et de sérieux accidents.

Le fait de rouler à vélo avec des bagages a une influence sur la tenue de route du vélo. La distance de freinage est toujours plus longue.

Veillez à ce que les bagages ne dépassent pas et ne se coincent pas entre les parties mobiles du vélo Koga.

L'emploi d'une sacoche de vélo peut endommager le porte-bagages. Si aucune feuille plastique de protection n'est posée sur le porte-bagages (disponible chez les concessionnaires Koga), Koga décline toute responsabilité pour les dommages susceptibles d'en résulter.

TUBUS Porte-bagages

Les modèles Trekking sont équipés de manière standard de porte-bagages avant et arrière TUBUS. Enregistrez vos porte-bagages avant et arrière TUBUS pour une garantie de 30 ans contre les défauts et pour une prestation de service mondiale (2A). Le formulaire d'enregistrement est incorporé dans la sacoche que vous recevez avec votre vélo Koga. Vous trouverez les périodes de garantie sur le site Web de Tubus (www.tubus.com).

Béquille

Ne prenez jamais place sur le vélo si celui-ci est garé sur la béquille.

Garez toujours le vélo à l'abri du vent et sur une surface plane

Béquille Lowrider

Sur un certain nombre de modèles, une béquille Lowrider (3) est monté sur le porte-bagages de la roue avant. Utilisez la béquille Lowrider lorsque le vélo est garé et que des bagages sont posés sur la roue avant. Tournez l'écrou (3 A) pour régler la longueur de la béquille Lowrider.

Béquille double

Réglage de la béquille:
1. Desserrez la vis (4A).
2. Réglez la longueur de la béquille.
3. Resserrez la vis (4A).

Entretien

Nettoyez régulièrement votre vélo Koga. Vous pouvez éviter ainsi une usure et/ou des dommages inutiles et votre vélo Koga reste en bon état. Nettoyer les cadres vernis mat avec attention.

Un nettoyage excessif peut conduire à la brillance du vernis. Pour l'entretien, une certaine connaissance et expérience de l'entretien des vélos sont nécessaires.

Quand	Controle	Mesure
Après chaque sortie sous la pluie	Chaîne Freins Changements de braquets Gates riem	Nettoyer et graisser Nettoyer et graisser Nettoyer et sécher Nettoyer à l'eau
6-9 semaines	La visite d'entretien chez votre revendeur KOGA	
6-9 mois	L'entretien chez votre revendeur KOGA	

Nous conseillons de programmer les visites d'entretien suivantes avec votre revendeur KOGA.

Un entretien régulier de votre vélo en prolongera la durée de vie. La meilleure chose à faire est de prévoir un programme d'entretien avec votre revendeur KOGA..

Ne pas nettoyer le vélo au jet à haute pression. Un jet d'eau trop puissant risque d'endommager l'électronique des composants électriques. La garantie n'est alors plus valable.

Pour l'entretien, utilisez toujours un outillage adapté. En cas de doute, confiez les travaux à votre concessionnaire Koga.

Indépendamment du nombre de kilomètres parcourus, il est recommandé d'exécuter un contrôle des divers éléments, à partir du tableau ci-dessous.

Élément	Contrôle	Instructions
Guidon	Jeu de la tête de direction Palier de la tête de direction	page 7
Frein	Fonctionnement des freins Usure des freins	page 8
Roues	Tension des pneus Profondeur de sculpture des pneus Usure des jantes	page 11+12
Éclairage	Fonctionnement de l'éclairage	page 16+17
Cadre	Dommage à la peinture Corrosion	page 18
Chaîne	Jeu de la chaîne Graissage de la chaîne	page 19
Courroie	Entretien	page 19
Pédales	Propreté Fonctionnement Systèmes automatiques	page 20
Changements de vitesses	Fonctionnement et comportement au changement de vitesse	page 21
Fourche avant à suspension	Fonctionnement Pollution	page 22
Serrure	Pollution et graissage	Voyez website fabricant

Outils et accessoires

Pour l'entretien, les accessoires suivants sont utilisés :
- KOGA Multi-outils
- Pinceau rigide et/ou brosse à dents
- Chiffon de flanelle
- Eau chaude et liquide vaisselle. Ne pas utilisez d'eau chaude en cas de souillure au sel de déneigement.
- Produits dégraissants et nettoyants spéciaux
- Cordon large

- N'utilisez jamais d'essence en tant que produit nettoyant.
- N'utilisez jamais une quantité excessive de graisse ou de lubrifiant. La saleté et la poussière adhèrent très facilement à ces matières.
- N'utilisez jamais de nettoyeur haute pression pour nettoyer votre vélo Koga.
- Ne remplacez jamais les boulons ou les écrous par d'autres exemplaires quelconques. Confiez ceci à votre revendeur Koga.
- Protégez contre la corrosion les boulons et écrous qui ne sont pas en acier inoxydable.

Caractéristiques techniques

Charge maximale admissible par modèle:

Modèle	Charge max.* [kg]
Vélo de course	110
Vélos de ville et de randonnée	120
Vélos électriques	130
Vélos Trekking	140

* Le poids total autorisé est: vélo + cycliste + bagage!

Couples de serrage

Appliquez toujours les couples de serrage indiqués sur l'élément.

Sauf mentionné autrement, les couples de serrage suivants s'appliquent.

Élément	Couple de serrage [Nm]
Vis de tige de guidon – broche de blocage	15 - 20
Garnitures de frein	5 - 6
Boulon de serrage de la tige de selle	5 - 7
Pédales	30
Écrou de roue avant*	20 - 25
Écrou de roue arrière*	25 - 30
Boulon M8 Lodo F3 porte-bagages	15
Système d'ouverture du cadre (courroie)	12

* Ne s'applique pas au couple de serrage des écrous des moteurs d'e-bikes. Faites serrer s'il vous plaît ces écrous par votre KOGA revendeur!

Là où cela est possible, des matériaux de fixation en acier inoxydable sont utilisés. Les propriétés de robustesse de l'acier inoxydable ne permettent pas de l'utiliser partout.

Consultez votre revendeur KOGA pour en savoir plus.

FR

KOGA

Consignes d'entretien, d'utilisation et de garantie pour les kits de roues

Entretien

- Démontez régulièrement la sauterelle, nettoyez et lubrifiez l'axe. (Voir aussi livret d'instructions Koga page 10)
- Ne nettoyez jamais les roues à l'aide d'un jet à haute pression. N'utilisez que de l'eau avec du détergent. N'utilisez pas d'éponge à récurer. Après un lavage ou une averse, séchez la roue afin d'éviter tout risque d'oxydation.
- Afin de préserver une force de freinage optimale, évitez les traces d'huile, de graisse, etc. sur la surface de freinage.
- Nettoyez régulièrement la surface de freinage de vos jantes à l'aide de produits sans graisse.
- Contrôlez les blocs de frein afin de détecter la présence de particules étrangères (gravillons, résidus métalliques, etc.) Contrôlez également l'état des blocs de frein et remplacez-les régulièrement.
- Le contact des blocs de frein sur une nouvelle jante peut faire du bruit. Ce bruit s'estompera après une certaine période de rodage.

Informations importantes pour votre sécurité, lors de l'utilisation

- N'effectuez aucune modification à votre roue.
- Contrôlez le bon fonctionnement des sauterelles avant chaque trajet.
- Chacune des roues est uniquement destinée à l'usage spécifiquement indiqué. Par exemple : la roue de course sur route, etc.
- Contrôlez le degré d'usure des patins de freinage Remplacez la jante en cas d'usure. (Voir aussi livret d'instructions Koga page 13). Inspectez la partie intérieure de la jante (sous le ruban) et la partie extérieure de la jante afin d'y détecter toute trace de fatigue ou d'usure: patins de freinage usés, fissures au niveau des parois latérales ou à hauteur de la douille du rayon.
- Respectez la tension de rayon recommandée. Une tension de rayon inadaptée peut causer des concentrations de tension ou un affaiblissement. Contactez votre distributeur agréé Koga pour obtenir davantage d'informations. Consultez votre distributeur
- Koga pour tout défaut du produit.
- Le non-respect des recommandations relève de la responsabilité de l'utilisateur et conduira à la déchéance de la garantie Koga.

Garantie Koga

- Koga garantit ses produits sur une période de deux ans, à compter de leur date d'achat auprès d'un distributeur agréé Koga.
- L'unique obligation de Koga se rapporte au remplacement du produit (Koga se réserve le droit de remplacer le produit défectueux par un produit similaire de sa gamme) ou de la pièce défectueuse.
- Pour obtenir davantage de détails, veuillez consulter les conditions générales des vélos Koga.

Conditions de garantie pour les vélos Koga

Article 1 Garantie

1.1 Koga accorde une garantie uniquement au premier propriétaire du vélo Koga correspondant. En cas de dommage éventuels, le deuxième propriétaire ou les propriétaires suivants peuvent uniquement poursuivre la personne auprès de laquelle ils ont acheté le vélo.
1.2 La garantie ne s'applique pas dans les conditions conformes aux dispositions des articles 3.1 et 5.1.
1.3 La garantie n'est jamais cessible.

Article 2 Période de garantie

2.1 Chaque vélo Koga a une durée de vie limitée, appelé le cycle de vie d'utilisation. La durée du cycle de vie d'utilisation de vélos dépend du type de cadre, de la façon dont le vélo est utilisé et dans quelles circonstances ainsi que du soin et de l'entretien apporté au vélo. La durée du cycle de vie d'utilisation ne correspond pas à la durée de la période de garantie (à vie). La période de garantie à vie est toutefois déterminée à partir de la durée du cycle de vie d'utilisation du vélo. Ce cycle dépend fortement de différents facteurs, lesquels facteurs sont mentionnés à l'article 2.5. Koga établit une moyenne de 25 ans pour ce cycle. Les cadres Koga et les fourches avant sans suspension sont dotés d'une garantie à vie contre les vices de construction et/ou des matériaux ; cette garantie s'applique à tous les cadres en aluminium, scandium et chrome molybdène et les fourches sans suspension. Pour des châssis en carbone une période de garantie de 10 ans s'applique. Les châssis ou fourches qui sont ou ont été engagés lors de courses (professionnels ou semi-professionnels) sont exclus de la garantie. Les périodes de garantie susmentionnées s'appliquent pour la gamme actuelle. Nous référons à notre site web (www.koga.com) ou nos concessionnaires pour obtenir les détails sur les périodes de garantie de nos gammes antérieures.
2.2 Pour les fourches avant à suspension, les amortisseurs, et d'autres pièces, à l'exception des pièces nommées aux alinéa 1 et 4 de cet article, la durée de la garantie contre les vices de construction et/ou de matériaux s'élève à 2 ans.
2.3 Pour la peinture du cadre et des fourches avant sans suspension, la garantie contre la corrosion et l'oxydation à partir de l'intérieur
s'élève à 10 ans, à condition que le vélo ait été bien entretenu. Pour les autres peintures
et éléments en chrome, la garantie contre la corrosion et l'oxydation à partir de l'intérieur s'élève à 2 ans, à condition que le vélo ait été bien entretenu.
2.4 Aucune garantie n'est accordée aux pièces soumises à l'usure, comme les pneus, la chaîne, les plateaux, les roues dentées arrière, les câbles et les patins de frein, à moins qu'il soit question de vice de construction et/ou des matériaux.
2.5 Les facteurs suivants, entre autres, ou une combinaison de ces facteurs, peuvent influencer le cycle de vie d'utilisation d'un vélo : l'utilisation du vélo lors de compétitions ou d'entraînements intensifs, l'utilisation du vélo pour des objectifs autres que ceux auxquels il est destiné, le surpoids, l'utilisation dans toutes les conditions atmosphériques ou dans différentes zones climatiques et circonstances géographiques. Koga recommande que tous les vélos Koga soient contrôlés régulièrement par un concessionnaire Koga homologué afin de détecter tout problème potentiel tel que la corrosion, une cassure, une déformation et une utilisation inappropriée Ces contrôles préventifs sont importants pour éviter tout accident et blessure. Les contrôles ne sont en principe pas gratuits.

Article 3 Exclusions de la garantie

3.1 La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants:
a. Utilisation inappropriée et/ou négligence dans l'utilisation du vélo et utilisation non conforme à la destination ;
b. Le vélo n'est pas entretenu conformément au manuel d'utilisateur
c. Les réparations techniques ne sont pas effectuées de manière professionnelle ;
d. Les pièces montées ultérieurement ne sont pas conformes aux caractéristiques techniques du vélo concerné ou n'ont pas été montées correctement ;
e. Le vélo est utilisé pour la location ou est mis à disposition d'une autre manière à plusieurs personnes non spécifiées.
3.2 Par conséquent la responsabilité de Koga B.V. ne saurait être engagée pour des dommages subis par le vélo ou les pièces détachées, survenues à la suite de :
a. Un réglage/une tension inadapté(e) du guidon, de la selle, de la tige de selle, du dérailleur, des freins, des goupilles de verrouillage du dérailleur, des freins, des roues et des pneus et l'installation/le transport sur un porte-vélos.
b. remplacement trop tardif des pièces telles que les câbles de frein/dérailleur, les garnitures de frein, les pneus, la chaîne et les roues dentées ;
c. Influences climatiques telles que l'altération normale du vernis ou la corrosion à la suite de dommages (au vernis).

Article 4 Garantie relative aux différents composants

4.1 Pendant la durée de la garantie, toutes les pièces pour lesquelles Koga B.V. a constaté un défaut de construction ou de matériau, seront réparées ou remboursées, selon la décision à la discrétion de Koga B.V.
4.2 Les coûts éventuels de (dé)montage sont à la charge du propriétaire.
4.3 Par dérogation à la disposition mentionnée plus haut, le fabricant prend à sa charge la main d'œuvre pour les cadres et les fourches avant durant la période de garantie de 3 ans à compter de la date d'achat.
4.3.1 Les coûts liés au transport du vélo et/ou des pièces détachées pour l'acheminement vers et à partir de B.V. sont à la charge du propriétaire. à la charge du propriétaire.
4.3.2 Si une des pièces mentionnées dans les dispositions de la garantie devait manquer, cette pièce sera remplacée par une nouvelle pièce ou pièce de valeur égale. Koga B.V. ne peut toutefois pas garantir que les types de cadres et de couleurs seront toujours disponibles.
4.4 Les pièces et les composants qui ne sont plus compatibles sur le plan technique avec le cadre de remplacement sous garantie ou qui ne sont plus disponibles, seront livrés gratuitement au cours des trois premières années après la date d'acquisition. Passé ce délai, les pièces de rechange requises seront facturées au client.

Article 5 Dépose d'une demande

5.1 Les demandes sous cette garantie – au moment du dépôt du vélo pour inspection – doivent être remises par l'intermédiaire du revendeur Koga. En même temps, la preuve d'achat et/ou le certificat de propriété livré avec le vélo doivent être remis au distributeur.
5.2 Si le propriétaire a déménagé ou que le concessionnaire n'est plus joignable, Koga B.V. mandatera à ce sujet le concessionnaire Koga le plus proche.

Article 6 Responsabilité

6.1 Une demande en garantie honorée par Koga B.V. ne signifie pas automatiquement que Koga B.V. assumera également la responsabilité pour d'éventuels dommages survenus. La responsabilité de Koga B.V. englobe uniquement les points décrits dans ces conditions de garantie. Toute responsabilité de Koga B.V. pour des dommages consécutifs est strictement exclue. La disposition contenue dans cette section n'est pas valable si et dans la mesure où il existe une telle disposition juridique impérieuse.

FR